



Collection d'Azur

Nos honoraires

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon la stipulation dans le mandat de vente.

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente
Taux de TVA à ce jour 20%.

***Honoraires de transaction

Sur les immeubles à usage d'habitation et sur les terrains à bâtir

0€-100 000€	= Forfait	12.000 € TTC
100 001€-700 000€	=	7% TTC
700 001€- au delà	=	6% TTC

*** Honoraires sur Mandat de recherche = 6% TTC